

CALENDRIER 2023

Collectes des déchets

Changement des fréquences de collecte

L'inversion des fréquences de collecte et le rappel des consignes a permis d'amplifier la dynamique du tri des emballages recyclables par les habitants du territoire, tout en diminuant la production d'ordures ménagères.

La communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais vous remercie pour ces résultats. Poursuivons sur cette voie.

Depuis
avril 2022

EMBALLAGES RECYCLABLES



- Présentez vos sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- Sac éco-tri déposé à proximité du passage de la benne

> Collecte toutes les semaines <

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Allain Bagneux Barisey-au-Plain Bulligny Germiny Thuilley-aux-Groseilles	Allamps Barisey-la-Côte Gibeauveix Uruffe Vannes-le-Châtel	Baltigny Crépey Dolcourt Favières Gélaucourt Mont-l'Étroit Saulxerotte Saulxures-lès-Vannes Selaincourt	Aboncourt Beuvezin Courcelles Fécocourt Gémonville Grimonviller Pulney Tramont Emy Tramont Lassus Tramont St André Vandeléville Vicherey	Blénod-lès-Toul Colombey-les-Belles Crézilles Mont-le-Vignoble Moutrot Ochey

Pas de rattrapage de collecte des sacs éco-tri les jours fériés, sauf :
1er mai > collecte reportée au mercredi 3 mai
25 décembre > collecte reportée au mercredi 27 décembre



- Récupérez vos sacs éco-tri auprès de la mairie de votre commune.
- Les cartons de livraison, d'électroménager ou de mobilier, volumineux (taille supérieure à une boîte de chaussures) sont à déposer en déchetterie.

ORDURES MÉNAGÈRES



- Présentez vos bacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir

> Collecte toutes les 2 semaines <

Aboncourt Beuvezin Courcelles Fécocourt Gémonville Grimonviller	Pulney Tramont Emy Tramont Lassus Tramont St André Vandeléville Vicherey	Bulligny Crézilles Moutrot Ochey	Bagneux Barisey-au-plain Barisey-la-Côte Gibeauveix Uruffe	Allain Crépey Germiny Thuilley-aux-Groseilles
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	
2, 16 et 30 janvier 13 et 27 février 13 et 27 mars 10* et 24 avril 8* et 22 mai 5 et 19 juin 3, 17 et 31 juillet 14 et 28 août 11 et 25 septembre 9 et 23 octobre 6 et 20 novembre 4 et 18 décembre	3, 17 et 31 janvier 14 et 28 février 14 et 27 mars 11 et 25 avril 9 et 23 mai 6 et 20 juin 4 et 18 juillet 1er, 15* et 29 août 12 et 26 septembre 10 et 24 octobre 7 et 21 novembre 5 et 19 décembre	4 et 18 janvier 1er et 15 février 1er, 15 et 29 mars 12 et 26 avril 10 et 24 mai 7 et 21 juin 5 et 19 juillet 2, 16 et 30 août 13 et 27 septembre 11 et 25 octobre 8 et 22 novembre 6 et 20 décembre	5 et 19 janvier 2 et 16 février 2, 16 et 30 mars 13 et 27 avril 11 et 25 mai 8 et 22 juin 6 et 20 juillet 3, 17 et 31 août 14 et 28 septembre 12 et 26 octobre 9 et 23 novembre 7 et 21 décembre	

Baltigny Dolcourt Favières	Gélaucourt Saulxerotte Selaincourt	Blénod-lès-Toul Mont-le-Vignoble	Allamps Mont-l'Étroit Saulxures-lès-Vannes Vannes-le-Châtel	Colombey-les-Belles
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	
9 et 23 janvier 6 et 20 février 6 et 20 mars 3 et 17 avril 1er*, 15 et 29* mai 12 et 26 juin 10 et 24 juillet 7 et 21 août 4 et 18 septembre 2, 16 et 30 octobre 13 et 27 novembre 11 et 25* décembre	10 et 24 janvier 7 et 21 février 7 et 21 mars 4 et 18 avril 2, 16 et 30 mai 13 et 27 juin 11 et 25 juillet 8 et 22 août 5 et 19 septembre 3, 17 et 31 octobre 14 et 28 novembre 12 et 26 décembre	11 et 25 janvier 8 et 22 février 8 et 22 mars 5 et 19 avril 3, 17 et 31 mai 14 et 28 juin 12 et 26 juillet 9 et 23 août 6 et 20 septembre 4 et 18 octobre 1er*, 15 et 29 novembre 13 et 27 décembre	12 et 26 janvier 9 et 23 février 9 et 23 mars 6 et 20 avril 4 et 18* mai 1er, 15 et 29 juin 13 et 27 juillet 10 et 24 août 7 et 21 septembre 5 et 19 octobre 2, 16 et 30 novembre 14 et 28 décembre	

* Pas de collecte des bacs les jours fériés

Lundi férié > collecte le mardi // Mardi, mercredi ou jeudi férié > collecte le jour précédent



TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

- ✓ Vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ Non imbriqués

Même recyclable, un déchet peut être évité



Déchetterie Zone en Prave à Allain (20 passages par an)



Pas de badge ?

Envoyez votre demande au service déchets ménagers, accompagnée de ces justificatifs :

- > taxe d'habitation recto/verso
- > pièce d'identité
- > justificatif de domicile
- > téléphone

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h 12h	fermée	9h 12h	fermée	fermée	9h 12h
fermée	fermée	13h30 17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	13h30 17h30

Fermée les dimanches et jours fériés

Déchets autorisés

Textiles, ampoules / néons, piles, cartouches d'imprimantes, appareils électriques et électroménagers, huile alimentaire / huile minérale, déchets de bricolage et jardinage, bois, gravats, pneus (sans jante), déchets verts, ferraille, mobilier, cartons, encombrants

A PARTIR DU 1ER MARS : films plastiques, polystyrène, laine de verre, plâtre, huisseries

Compostage

- Dans mon jardin, avec ou sans bac
- Avec mes voisins, sur un site de compostage partagé, existant ou à créer

Réseau JARDINS

- Des rencontres et ateliers pour partager et échanger
- Apprendre à transformer mes déchets en ressources

Impossible de valoriser vos déchets verts chez vous ?

- Des plateformes de déchets verts sont à votre disposition
- Vous pourrez également y retrouver du compost et du paillage

Le service déchets ménagers vous accompagne dans votre démarche



> vêtements

Vêtements et linge de maison PROPRES et SECS, chaussures liées par paire, petite maroquinerie. A déposer en sac fermé de 30L. Même usés, ils seront valorisés.



Donner des objets

Déposez des objets afin qu'ils retrouvent une seconde vie : livres, jouets, vaisselle, meubles... en déchetterie (Zone En Prave à Allain) ou à la Fabrique (Bulligny).

Nettoyés, vérifiés, parfois transformés, ils seront ensuite remis en vente.

Plus d'infos :
La Fabrique - 09 67 63 03 52



> verre

Tous les emballages en verre se recyclent



> papiers

Tous les papiers se recyclent



Scannez-moi

Un doute ?

Consultez LE MEMO TRI ou contactez le service déchets ménagers

Infos et contacts

Service déchets ménagers

secretariat@covalom.fr

Tél. 03 54 95 62 41

- > Nouveaux arrivants ou changement de situation
- > Professionnels du territoire
- > Abonnement à la Lettre de la prévention des déchets

Contactez-nous pour avoir toutes les informations sur les services.